

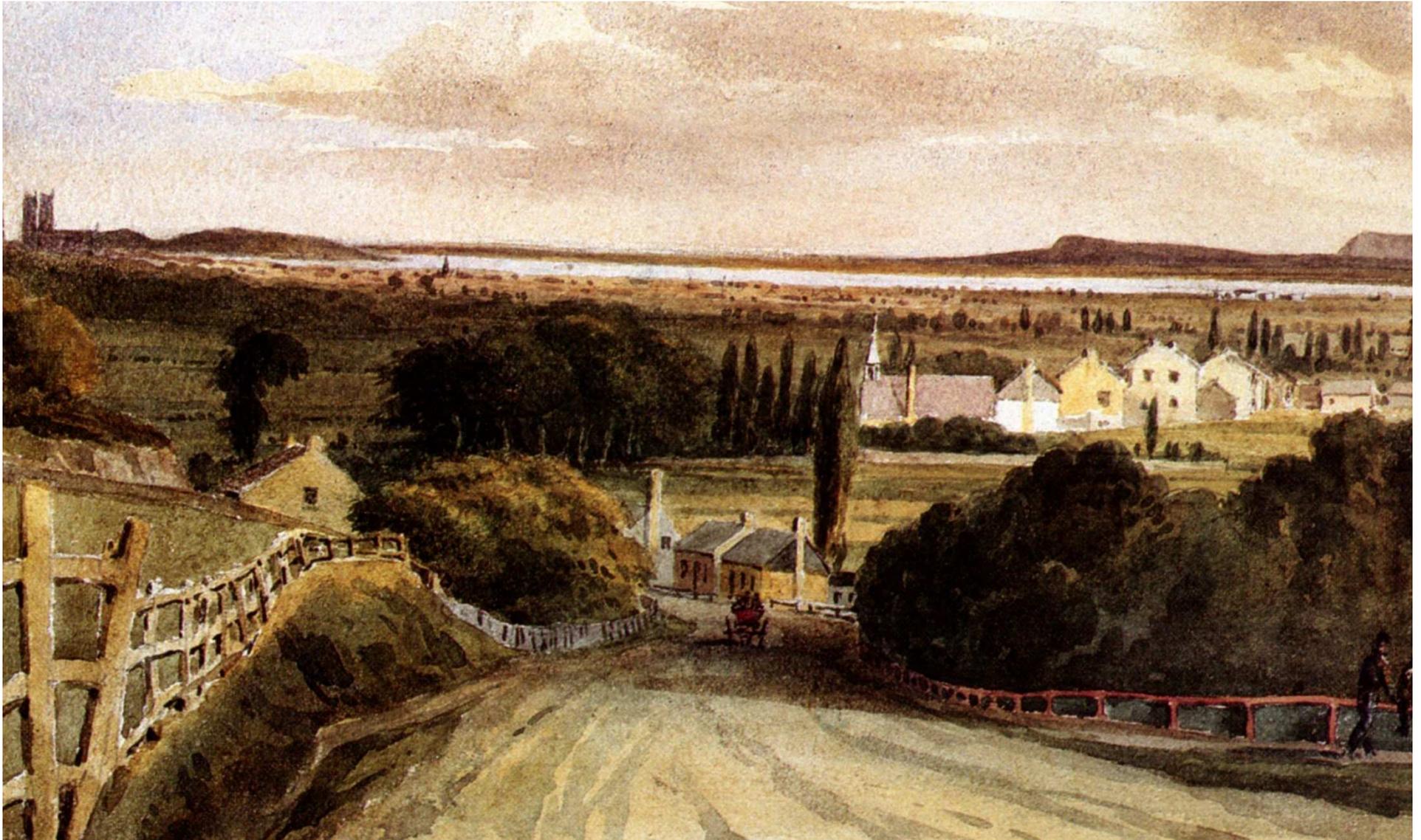


La falaise Saint-Jacques : l'évolution de l'écoterritoire

Présentation de la Direction des grands parcs et du verdissement

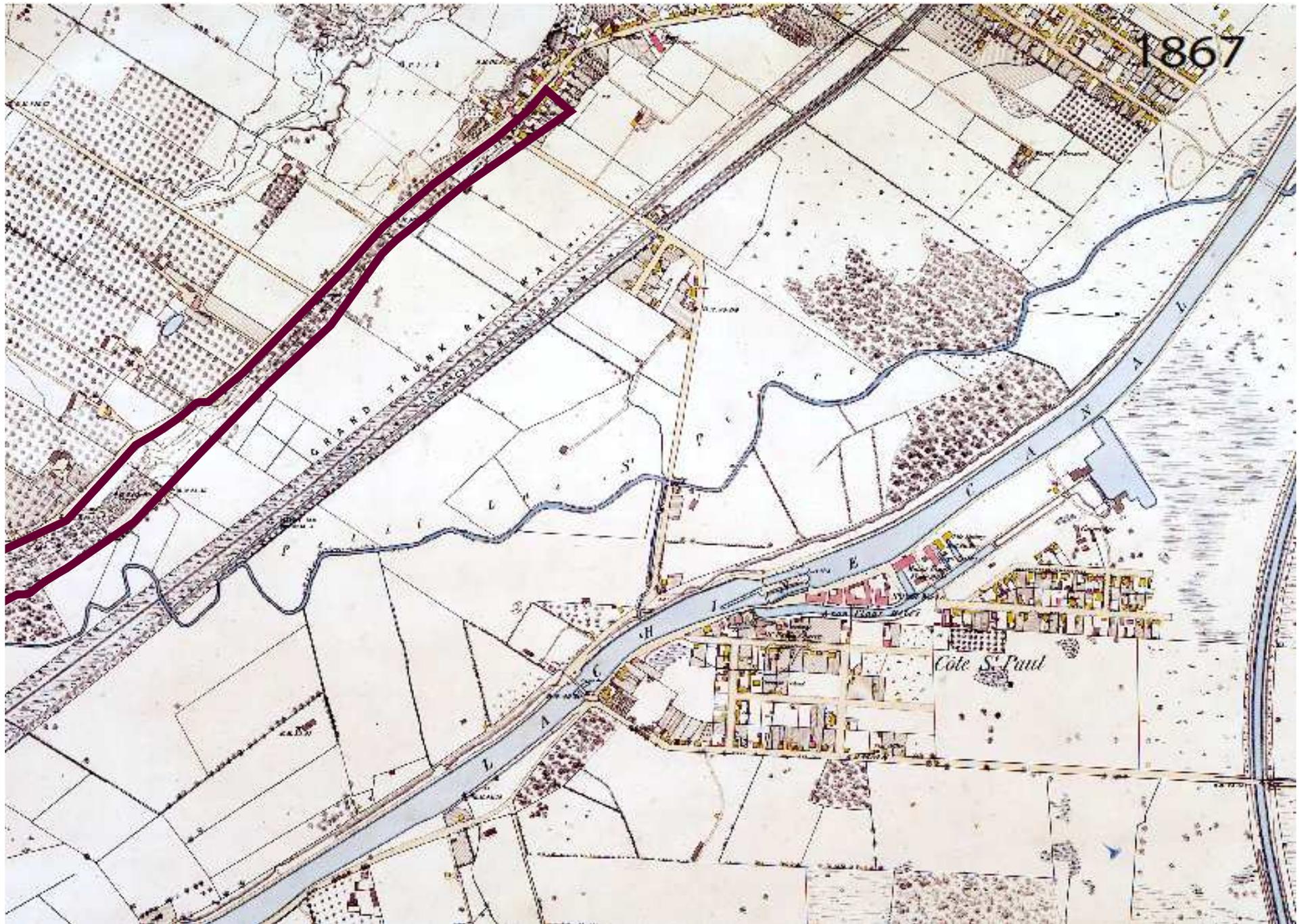
Louise Blanchet, architecte paysagiste

14 décembre 2012



Bref historique

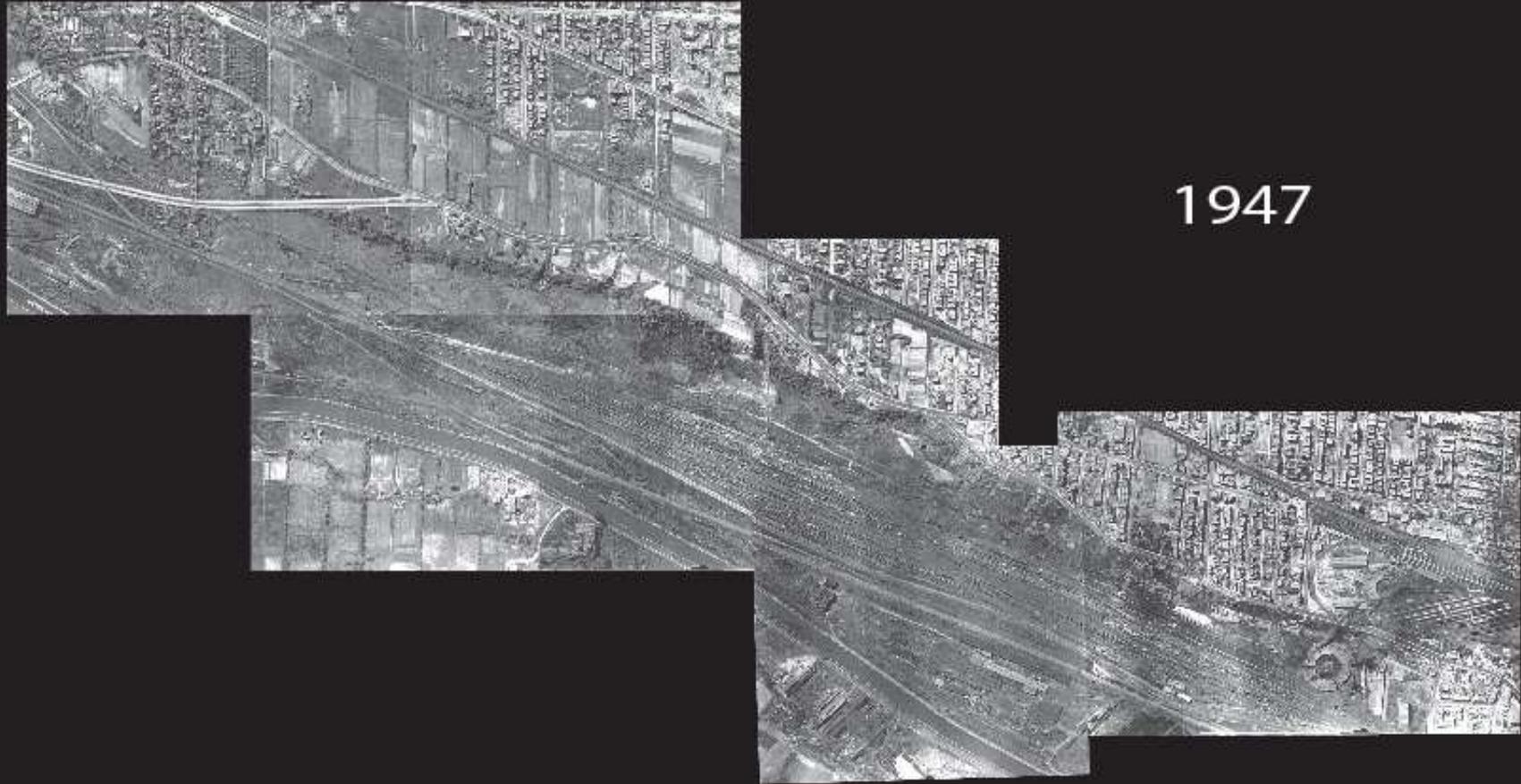
Les années 1700 _ La falaise Saint-Jacques était désignée comme étant le Coteau Saint-Pierre. Le territoire était agricole.



Vers 1960

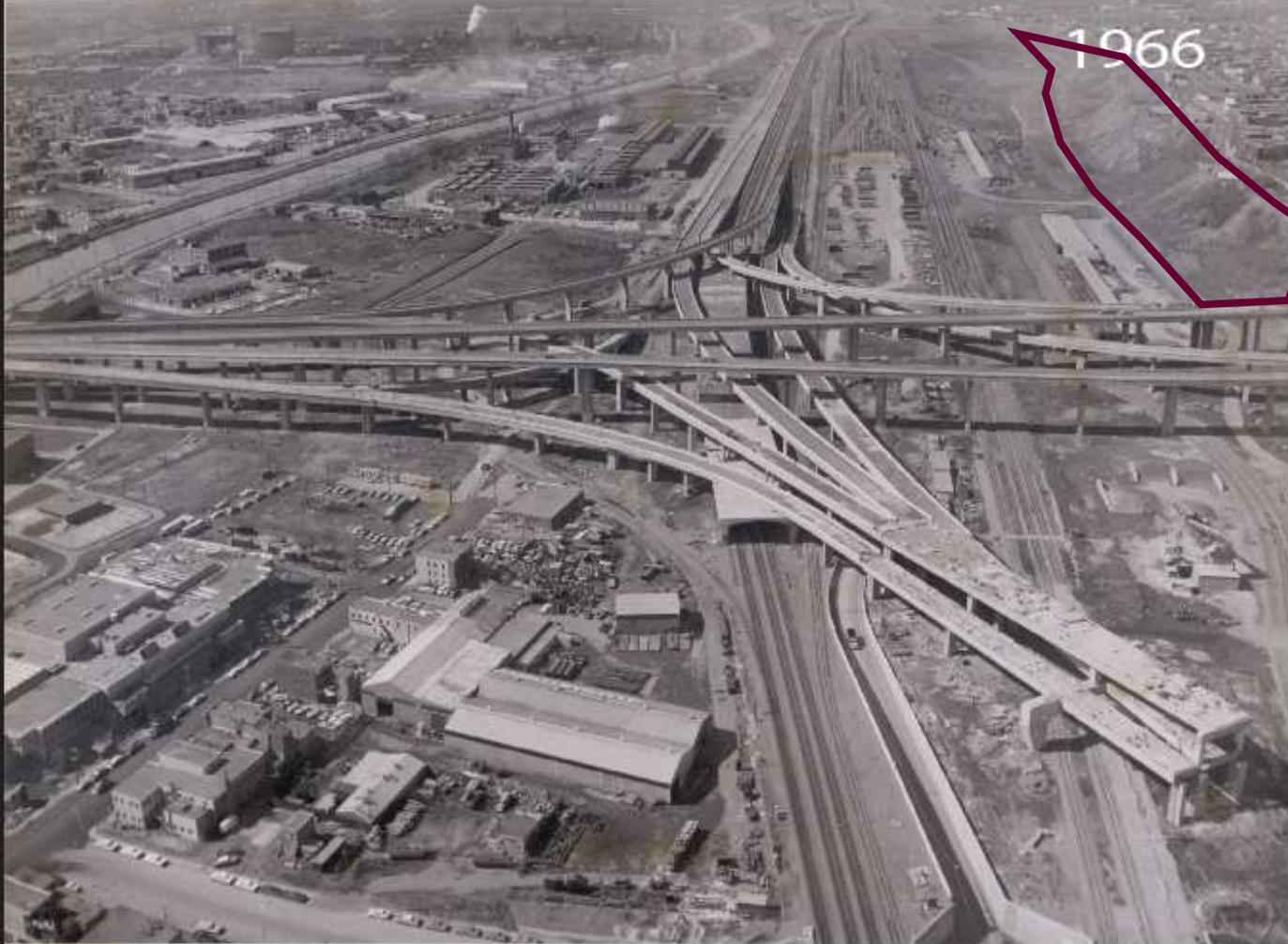


1947



Bref historique

Les années 1940- 1960_ Implantation de la cour Turcot



Bref historique

Les années 1960_ La construction de l'échangeur Turcot

1990_Foyers d'érosion ponctuels

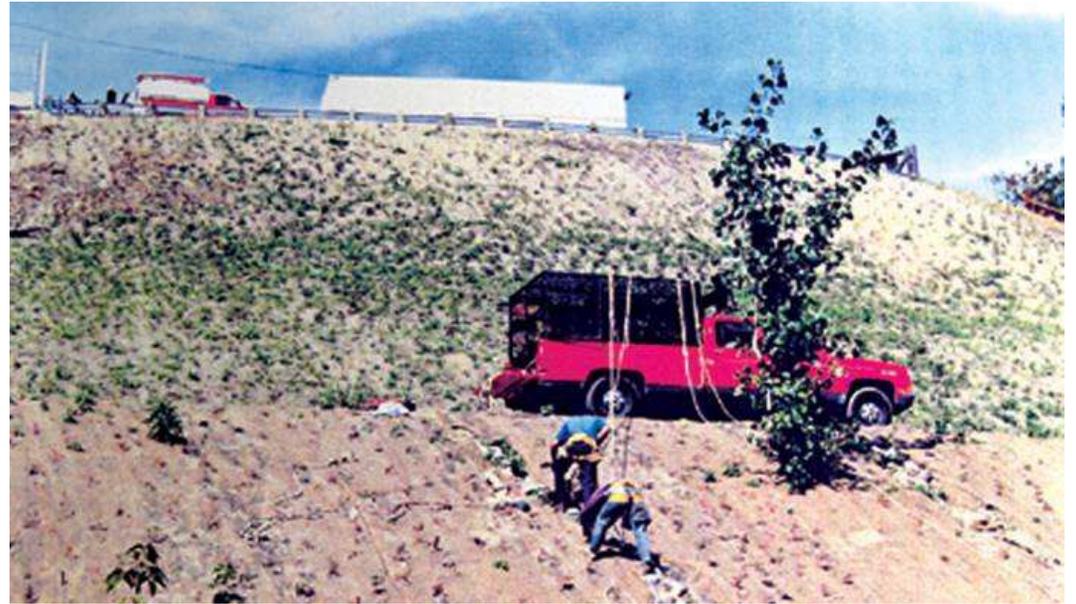


1990_ Travaux de stabilisation

1) Travaux de nettoyage



2) Travaux de stabilisation



Reprofilage des pentes

Aménagement en paliers

Travaux de canalisation de drainage

2004_La falaise Saint-Jacques désigné écoterritoire de la Ville de Montréal

- Les 10 écoterritoires ont été créés en 2004 dans le cadre Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels.
- Un écoterritoire est un vaste territoire à l'intérieur duquel on retrouve, sur de grandes superficies (> 15 hectares), des milieux naturels d'intérêt qui pourront faire l'objet de diverses interventions de conservation et de mise en valeur.



Objectifs de la Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels



Maximiser la biodiversité et augmenter la superficie des milieux naturels protégés à Montréal

Assurer la pérennité des milieux naturels dans les parcs municipaux

Favoriser une meilleure intégration des paysages naturels dans les milieux de vie

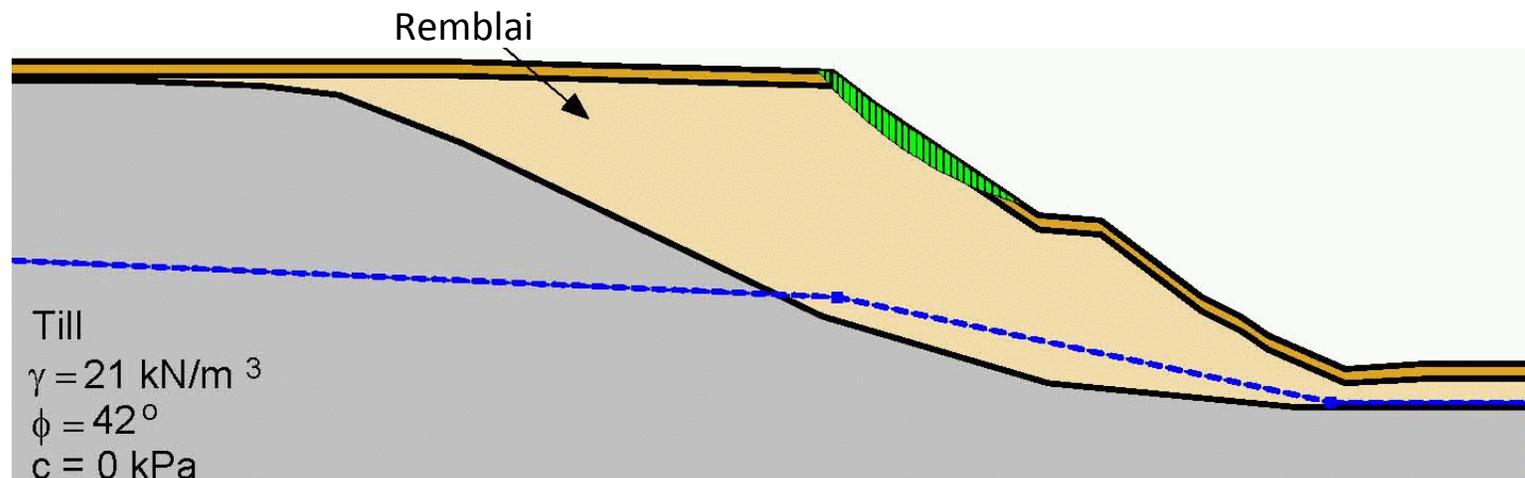


Les balises du Plan d'urbanisme

- La falaise, avec les pentes abruptes qui la caractérisent, est reconnue au Plan d'urbanisme comme un secteur de contraintes. Cela fait donc de cet escarpement un ensemble non-constructible incluant une bande de protection de 5 mètres le long de la crête .
- Le Plan recommande le maintien du couvert végétal pour contrer l'érosion des sols de la falaise.
- Encadrer le développement des sites Glen et Turcot
- Chapitre CDN/NDG – planification détaillée Saint-Jacques/Upper Lachine

2007_Étude géotechnique et contamination des sols

- Pente assez stable en raison de la présence d'une végétation bien implantée et de la profondeur de la nappe d'eau souterraine;
- Nécessité d'un meilleur contrôle des déversements pour éviter les impacts sur le milieu (dévalement de matériaux dans la pente, destruction de la végétation, glissements superficiels)
- Nécessité d'une marge de recul pour permettre la construction d'immeubles au haut du talus



2007_Inventaires écologiques

Étude de la végétation

- six groupements végétaux sur l'escarpement
- peuplements forestiers de début de succession
- friches herbacées, arbustives ou arborescentes
- 101 espèces identifiées (indigènes et introduites)
- 2 espèces à statut précaire (le micocoulier et la matteucie)



2007_Inventaires écologiques (suite)

Étude de la faune

- Aucun amphibien retrouvé sur le site
- 43 spécimens de couleuvre brune recensés
- 9 espèces de mammifères terrestres (communes)
- 63 espèces d'oiseau en période de migration

La couleuvre brune est une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec



La falaise constitue un habitat favorable à cet espèce

- Présence de débris pour cachettes et hibernation
- Abondance de nourriture (vers, escargots, limaces)
- Chaleur ambiante en raison d'une exposition sud
- Faible fréquentation humaine

2007_Communautés végétales (Étude de Kim Marineau, 2007)





2007-2008 _Comité technique de la direction des grands parcs et du verdissement

Vocation du site

La falaise Saint-Jacques constitue un lieu de **conservation** et de **mise en valeur naturelle et paysagère** qui lui sont propres.

Compte tenu de:

- Sa valeur écologique comme habitat faunique;
- De la biomasse qu'elle représente;
- De sa valeur paysagère;
- De sa position géographique stratégique comme entrée de ville;
- De sa signification comme vestige historique dans la trame urbaine;
- De sa forme étroite et de son enclavement;
- De ses caractéristiques géotechniques.



2007-2008 _Comité technique de la direction des grands parcs et du verdissement

Principes de protection et de mise en valeur

Protection:

- Favoriser une utilisation et une gestion judicieuses des abords de la falaise afin de consolider le caractère naturel;
- Dissuader l'accès intensif du site par les promeneurs;
- Préserver la structure et la variété de l'habitat en place.



2007-2008 _Comité technique de la direction des grands parcs et du verdissement

Principes de protection et de mise en valeur

Mise en valeur:

- Créer des cours d'eau ou des zones humides dans le contrebas de la falaise;
- Favoriser des points de vues vers la falaise et valoriser les vues vers le centre-ville à partir de la falaise;
- Prévoir des accès au site pour les citoyens par l'implantation de sentiers périphériques et de belvédères;
- Favoriser des liens entre les quartiers environnants et avec le grand réseau vert Montréalais.

Aujourd'hui _L'état des lieux



Déversement et empiétement sur la falaise



Non-respect de la bande de 5 mètres

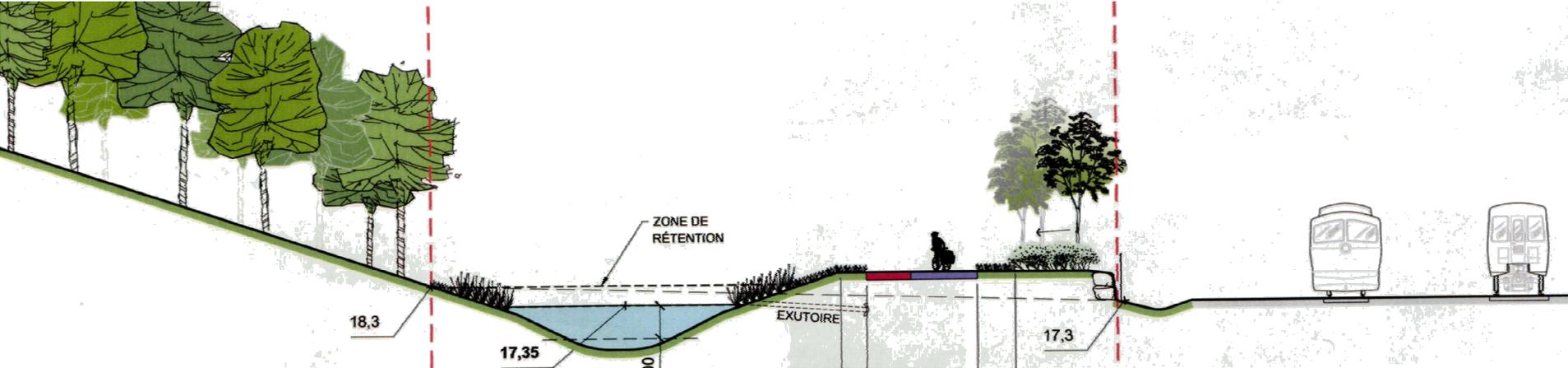
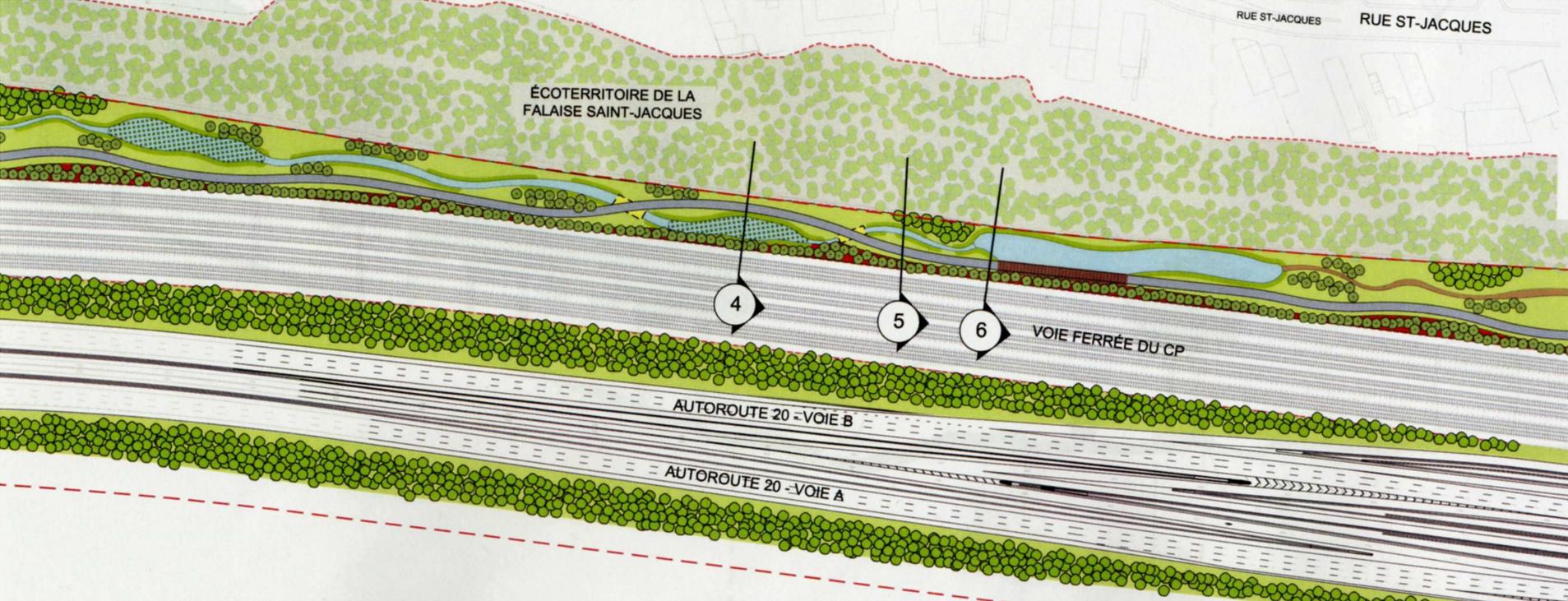
Aujourd'hui _ Chantier de l'échangeur Turcot et la falaise Saint-Jacques



Aménagement de la falaise: Bande de 30 mètres aménagée dans le bas de la falaise Saint-Jacques



Aménagement de la falaise: Création de milieux humides et d'une piste cyclable.





AXE NORD/ SUD : Un lien vert entre les arrondissements et un accès convivial vers la falaise

